

REGLEMENT CANICROSS DU TRAIL O DUC 13/12/2025

(à la date du 1/09/2025)

Pour le CANICROSS le règlement du Trail O Duc s'applique avec les points particuliers spécifiques suivants :

PARCOURS

- Parcours à 95% sur chemins et sentiers vallonnés essentiellement en forêt
- Distance de 8,9 km
- Départ par vagues suivant le nombre de participants

PROGRAMME

- A partir de 11h00 jusqu'à 12h30 contrôle vétérinaire et du matériel suivi de la remise des dossards
- 12h45 briefing
- 13h15 départ (groupé ou par vagues)

INSCRIPTIONS

Sur le site www.le-sportif.com PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

Épreuve ouverte aux licenciés des fédérations suivantes (FSLC, FFPTC, FFST, CNEAC, FFA, FFtri) et aux non licenciés. Participants nés en 2010 et avant.

- pour les non licenciés fournir un l'attestation du questionnaire de santé à remplir sur :
[Espace Licencié\(e\)s – Fédération Française des Sports et Loisirs Canins \(FFSLC.FR\)](http://EspaceLicencié(e)s-FédérationFrançaisedesSportsetLoisirsCanins(FFSLC.FR))
- ou PPS FFA : pps.athle.fr

Pour les chiens fournir soit :

- Une fiche CYNO SANITAIRE valide
- Le carnet de vaccinations complet.

QUELQUES REGLES A RESPECTER

- Le règlement sportif de la FSLC sera appliqué voir www.fslc-canicross.net
- Le chien doit toujours être attaché au coureur avec laisse avec amortisseur, (pas de collier étrangleur ni harnais de type norvégien)
- Le chien doit toujours être devant le conducteur,
- Il est interdit de tirer ou de frapper le chien
- Obligation de laisser le chien boire ou se rafraîchir (points d'eau tous 3 km)
- Le concurrent qui dépasse ou tire son chien sera pénalisé
- Épreuve ouverte aux chiens âgé de 18 mois le jour de l'épreuve

MATERIEL

- Laisse ou longe extensible de 2,5 m maxi
- Harnais homologué pour le chien
- Ceinture sous-cutale, cuissard avec ceinture intégrée ou ceinture abdominale pour le conducteur.

RENSEIGNEMENTS

Christian MAILLOT portable: 06 83 21 80 41 e-mail: christian.maillot3@wanadoo.fr